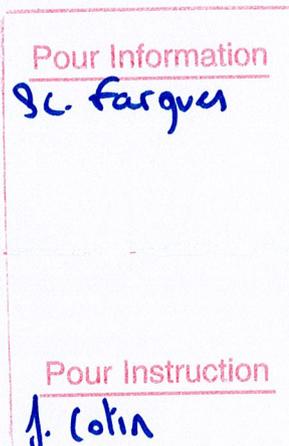




Le Cendre, le 28 mai 2021.

MOND'ARVERNE COMMUNAUTE
Monsieur Pascal PICOT, Président
ZA Le Pra de Serre
63960 VEYRE-MONTON

OBJET : Modification n°4 du P.L.U. des MARTRES DE VEYRE
V/REF. : PP/SCF/JC
Dossier suivi par Johann COLIN
N/REF. : SEC/MC-21/ 419



Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 17 mai 2021 relatif au projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune des MARTRES-DE-VEYRE et je vous en remercie.

Après avoir pris connaissance du dossier, je vous informe qu'il n'appelle aucune observation particulière de ma part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Par délégation du Maire,
L'Adjoint chargé de l'urbanisme,



Jean-Paul PRESLE.